PROJET

**Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante,
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante**

Lundi 2 octobre 2023, 19h00
École de la Marée-Montante

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 octobre 2023
1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023
1.4 Suivi au procès-verbal

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Élection des officiers
- 2.1.1 Présidente
- 2.1.2 Vice-Présidente (optionnel)
- 2.1.3 Trésorière (optionnel)
- 2.1.4 Secrétaire

2.2 Choix du représentant de la communauté (s'il y a lieu)
2.3 Révision et adoption des règles de régie interne
2.4 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école
2.5 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)
2.6 Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art. 75.1)
2.7 Approbation des Normes et modalités d'évaluation
2.8 Approbation des campagnes de financement des O.P.P.
2.9 Adoption du budget du Conseil d'établissement
2.10 Approbation des services complémentaires
2.11 Comité de parents utilisateurs du service de garde

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction
- 3.1.1 Établissement du calendrier des rencontres
  - -décembre
  - -février
  - -avril
  - -mai?
  - -juin
- 3.1.2 Communications et publicités externes
- 3.1.3 Normes et modalités en évaluation
- 3.1.4 Code de vie
- 3.1.5 Service de garde : situation
- 3.1.6 Formation obligatoire nouveau membre du C.É.

Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

3.2 Présidence
  3.2.1 Offre de formation aux parents
3.3 Service de garde
3.4 Enseignants
3.5 Professionnel
3.6 Personnel de soutien
3.7 OPP
3.8 Comité de Parents
3.9 Trésorière
3.10 Correspondance
3.11 Parole au public

4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**